

Motion de Mme Anne-Marie von Arx-Vernon et M. Guy Jousson: «Pour le doublement des effectifs des éducateurs(trices) de la petite enfance formés en septembre 2002».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 13 novembre 2001)

MOTION

Considérant:

- que la politique de la Ville et du Canton de Genève en matière de crèches va en se développant;
- que les problèmes de locaux et de financement pourront rapidement trouver des solutions;
- que parmi les principales préoccupations exprimées par la Délégation à la petite enfance le problème primordial, dans un avenir immédiat, est le manque de personnel;
- que le budget 2002 de l'Etat n'est pas encore voté,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à interpeller rapidement le magistrat cantonal responsable du Département de l'instruction publique afin que l'Etat dégage le financement nécessaire à la création d'une deuxième classe de formation d'éducateurs et d'éducatrices de la petite enfance en septembre 2002.